

**CONCOURS EXTERNE DES 19 ET 20 FÉVRIER 2018**  
**POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRÔLEURS DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**  
**BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2**

(DURÉE : 3 HEURES – COEFFICIENT 4)

**OPTIONS A, B, C, D, E**

<b>OPTION A :</b>	<b>pages 3 à 5</b>
<b>OPTION B :</b>	<b>pages 6 à 13</b>
<b>OPTION C :</b>	<b>page 14</b>
<b>OPTION D :</b>	<b>page 14</b>
<b>OPTION E :</b>	<b>page 14</b>

**AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options, votre copie sera notée zéro.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie **l'option** dans laquelle vous allez composer, ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

Pour l'épreuve de **comptabilité**, l'usage d'une calculatrice non programmable ainsi que du plan comptable général (vierge de toute annotation) est autorisé.

**Pour les autres matières**, l'usage d'une calculatrice, de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**.

**Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte **14 pages** numérotées.



## **OPTION A : Mathématiques**

### **Remarque préliminaire :**

– *Sauf précision contraire figurant dans un énoncé, lorsque des calculs sont demandés, les résultats seront donnés sous forme décimale au centième près.*

– *Chaque réponse doit être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte, sur la copie et les intercalaires destinés à cet effet. Aucune réponse ne doit être inscrite sur le sujet.*

### **Exercice n° 1 :**

*N. B. : Les résultats demandés seront donnés sous forme de fractions irréductibles.*

Une épreuve consiste à lancer une fléchette sur une cible partagée en trois cases notées « 1 », « 2 » et « 3 ».

Deux concurrents, A et B, sont en présence. On admet qu'à chaque lancer, chacun d'eux atteint une seule case et que les lancers sont indépendants.

Pour le concurrent A, les probabilités d'atteindre les cases 1, 2, 3 sont respectivement :  $\frac{1}{12}$ ,  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{7}{12}$ . Pour le concurrent B, les trois éventualités sont équiprobables.

**1.** Le concurrent A lance la fléchette trois fois. Les résultats des trois lancers sont indépendants.

**a)** Quelle est la probabilité qu'il atteigne chaque fois la case 3 ?

**b)** Quelle est la probabilité qu'il atteigne, dans l'ordre, la case 1, puis la case 2, et enfin la case 3 ?

**c)** Quelle est la probabilité qu'il atteigne, sans ordre défini, les cases 1, 2 et 3 ?

**2.** On choisit l'un des deux concurrents. La probabilité de choisir A est égale à deux fois la probabilité de choisir B.

**a)** Un seul lancer est effectué. Quelle est la probabilité que la case 3 soit atteinte ?

**b)** Un seul lancer a été effectué, et la case 3 a été atteinte. Quelle est la probabilité que ce soit le concurrent A qui ait lancé la fléchette ?

### Exercice n° 2 :

1. Soient trois plans (P), (Q), (R), définis respectivement par les équations cartésiennes suivantes :

$$\begin{cases} 2x - y - 3z = 1 \\ 3x + 2y - 2z = -4 \\ -x - 4y + 6z = 22 \end{cases}$$

Calculer l'intersection des plans (P), (Q), (R), si elle existe. Dans ce cas, indiquer s'il s'agit d'un point ou d'une droite.

2. Soient trois plans (S), (T), (U), définis respectivement par les équations cartésiennes suivantes :

$$\begin{cases} x + y - 2z = 1 \\ x - y - 4z = 3 \\ 2x + 3y - 3z = 1 \end{cases}$$

Calculer l'intersection des plans (S), (T), (U), si elle existe. Dans ce cas, indiquer s'il s'agit d'un point ou d'une droite.

### Exercice n° 3 :

On considère la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  définie par :  $u_0 = 1$  et pour tout  $n \in \mathbb{N}$  ,

$$u_{n+1} = \frac{1}{3}u_n + n - 2 \quad .$$

1. Calculer  $u_1$  ,  $u_2$  et  $u_3$  .

2. a) Démontrer que pour tout entier naturel  $n \geq 4$  ,  $u_n \geq 0$  .

b) En déduire que pour tout entier naturel  $n \geq 5$  ,  $u_n \geq n - 3$  .

c) En déduire la limite de la suite  $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  .

3. Pour tout  $n \in \mathbb{N}$  , on définit la suite  $(v_n)_{n \in \mathbb{N}}$  par  $v_n = -2u_n + 3n - \frac{21}{2}$  .

a) Démontrer que la suite  $(v_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une suite géométrique dont on donnera la raison et le premier terme.

b) En déduire que, pour tout  $n \in \mathbb{N}$  ,  $u_n = \frac{25}{4} \left(\frac{1}{3}\right)^n + \frac{3}{2}n - \frac{21}{4}$  .

**Exercice n° 4 :**

Soit  $f$  la fonction définie sur l'intervalle  $]-1;+\infty[$  par  $f(x) = 1 + \ln(1+x)$ .

On note  $C_f$  sa courbe représentative dans un repère orthonormal  $(O; \vec{i}; \vec{j})$ .

On note  $D$  la droite d'équation  $y = x$ .

1.
    - a) Étudier le sens de variation de la fonction  $f$ .
    - b) Déterminer les limites de la fonction  $f$  aux bornes de son ensemble de définition.
  
  2. On désigne par  $g$  la fonction définie sur l'intervalle  $]-1;+\infty[$  par  $g(x) = f(x) - x$ .
    - a) Déterminer  $\lim_{x \rightarrow -1} g(x)$ .
    - b) Déterminer  $\lim_{x \rightarrow +\infty} \frac{\ln(1+x)}{1+x}$ . En déduire  $\lim_{x \rightarrow +\infty} g(x)$ .
    - c) Étudier le sens de variation de la fonction  $g$ , puis dresser son tableau de variations.
    - d) Montrer que sur l'intervalle  $]-1;+\infty[$  l'équation  $g(x)=0$  admet exactement deux solutions  $\alpha$  et  $\beta$ , avec  $\alpha$  négative et  $\beta$  appartenant à l'intervalle  $[2;3]$ . (on donne  $\ln(3) = 1,09$  et  $\ln(4) = 1,38$ )
    - e) À l'aide des questions précédentes, déterminer le signe de  $g(x)$ . En déduire la position relative de la courbe  $C_f$  et de la droite  $D$ .
-

## **OPTION B : Comptabilité privée**

### **Remarques préliminaires :**

- *Les exercices sont indépendants les uns des autres.*
- *Chaque réponse doit être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte, sur la copie et les intercalaires destinés à cet effet. Aucune réponse ne doit être inscrite sur le sujet.*
- *L'unité monétaire utilisée est l'euro. Tous les calculs sont à justifier et à arrondir au centime d'euro le plus proche.*
- *À défaut d'autre précision dans l'énoncé :*
  - *Les montants s'entendent toutes taxes comprises ;*
  - *Lorsque cela est nécessaire, le taux de TVA applicable aux opérations taxables est de 20 % ;*
  - *L'exercice comptable coïncide avec l'année civile ;*
  - *Les clients règlent à 30 jours ;*
  - *Les fournisseurs sont payés à 30 jours.*

### **Exercice n° 1 : Les écritures comptables quotidiennes**

Comptable au sein de la S.A.R.L. UMJETNOST, entreprise spécialisée dans la création, l'édition, l'impression, l'achat, la vente et la réparation de livres et d'articles d'art, vous devez passer les écritures courantes correspondant aux événements suivants :

1. Le 06 novembre N, vous recevez une facture n° 17-21459 de votre fournisseur, la S.A.S. PAPETERIES DU SOLEIL, pour un montant total de 54.000,00 €. Cette matière première de grande qualité entre dans la production d'ouvrages sur le Moyen-âge.
2. Le 09 novembre N, vous réglez par chèque n° 002459 tiré sur la BANQUE A.T.A. la facture n° 45763 de votre fournisseur, la S.A.S.U. ALTOM-MUNKS, enregistrée en vos livres le 10 octobre N pour un montant total de 76.800,00 €.
3. Le 10 novembre N, vous enregistrez la facture d'assurance n° 946745 de votre assureur ASSURTOUT concernant vos locaux professionnels pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre N au 30 novembre N+1. Le montant s'élève à 2.725,00 €, dont 123,00 € de taxes. Le même jour, vous réceptionnez les paiements de deux clients : Mme Émilie DUPREZ, par chèque bancaire n° 12679 tiré sur le CREDIT POPULAIRE, pour 1.170,00 € ; la S.A.R.L. AU GRAND DOMAINE, par virement bancaire, pour 80.700,00 €.

4. Le 15 novembre N, vous enregistrez les factures suivantes, émises à l'encontre de quatre clients, suite à la livraison de leurs commandes respectives. Les produits dont la référence commence par "L" et "LE" sont fabriqués par l'entreprise ; ceux débutant par la lettre "E" sont des ouvrages achetés et revendus en l'état par l'entreprise. Les ristournes éventuelles sont calculées et enregistrées le dernier jour ouvrable du mois :

N° de la facture	N° du Client	Nom du client	Références des produits	Nb d'articles	Montant unitaire H.T.	Total H.T.	Conditions particulières
F17-11647	45	S.A.R.L. Libreria Octavia	L-12.6	10	320,00 €	3 200,00 €	Professionnel (1)
			L-75.3	30	45,00 €	1 350,00 €	
			E-214	200	7,50 €	1 500,00 €	
F17-11648	316	M. Arturo CELESTIN	LE-45.1	1	540,00 €	540,00 €	Particulier
F17-11649	12	E.U.R.L. Aux Bonnes Occas'	L-101.1	20	25,00 €	500,00 €	Professionnel (1)
			L-114.4	20	30,00 €	600,00 €	
			L-187.6	20	47,00 €	940,00 €	
F17-11650	214	Mlle Anne DI COSTALLA	E-102	5	12,00 €	60,00 €	Particulier
			LE-30.2	1	275,00 €	275,00 €	

(1) Tableau des ristournes commerciales accordées aux professionnels	
Chiffre d'affaires mensuel	Taux de remise
0 à 5.000,00 €	1,00 %
5.001,00 € à 10.000,00 €	1,50 %
10.001,00 € à 15.000,00 €	2,00 %
Au-delà de 15.000,00 €	5,00 %

5. Le 20 novembre N, votre entreprise acquiert une nouvelle machine d'impression sur papier haut grammage auprès de la société SWISS PAPER, basée à Zurich (Suisse). Son prix s'élève à 64.800,00 Francs Suisses (CHF), frais de transports inclus (facture n°ES17-1267).

Compte-tenu de la technologie utilisée par cet appareil, le fournisseur dispense une formation spécialisée aux techniciens dont le coût est de 2.900,00 CHF (facture n°ESP17-47112). Le cours du CHF au 20 novembre N est de 1 CHF pour 0,8625 €.

6. Le 22 novembre N, l'un des salariés de l'entreprise sollicite et obtient le versement d'une avance sur son salaire du mois en cours à hauteur de 500,00 €.

7. Le 24 novembre N, vous enregistrez les écritures afférentes aux traitements et salaires dont le détail suit. Ils sont versés aux salariés le 29 novembre N par virement bancaire. Les charges ainsi que les oppositions sur salaires sont, quant à elles, payées le 7 décembre N.

Il vous est précisé que :

– les charges salariales se répartissent de la manière suivante : 60 % au profit de la Sécurité Sociale, 15 % au profit de l'Assurance chômage et 25 % au profit de la caisse de retraite ;

- les charges patronales se répartissent de la manière suivante : 70 % au profit de la Sécurité Sociale, 13 % au profit de l'Assurance chômage et 17 % au profit de la caisse de retraite ;
- l'ensemble du personnel, hormis les cadres (chefs, directeurs et PDG), bénéficient de 15 tickets restaurant d'une valeur faciale unitaire de 12 €, dont 9 € sont financés par l'entreprise. Ces tickets restaurant ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessus. Il convient de les déduire des salaires nets ;
- un salarié a fait l'objet d'une saisie sur son salaire ce mois-ci par les services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) pour un montant de 297,50 €.

	Nombre	Salaire net unitaire	Salaires nets globaux	Salaires bruts globaux	Cotisations salariales	Cotisation patronales
<b>Employés</b>	27	1 100,00 €	29 700,00 €	36 219,51 €	6 519,51 €	14 487,80 €
<b>Techniciens</b>	15	1 700,00 €	25 500,00 €	31 097,56 €	5 597,56 €	12 439,02 €
<b>Chefs d'ateliers</b>	2	2 000,00 €	4 000,00 €	4 878,05 €	878,05 €	1 951,22 €
<b>Concepteurs/ créatifs</b>	7	1 800,00 €	12 600,00 €	15 365,85 €	2 765,85 €	6 146,34 €
<b>Directeur de la création</b>	1	2 000,00 €	2 000,00 €	2 439,02 €	439,02 €	975,61 €
<b>Commerciaux</b>	7	1 700,00 €	11 900,00 €	14 512,20 €	2 612,20 €	5 804,88 €
<b>Directeur commercial</b>	1	2 000,00 €	2 000,00 €	2 439,02 €	439,02 €	975,61 €
<b>Administratifs</b>	3	1 300,00 €	3 900,00 €	4 756,10 €	856,10 €	1 902,44 €
<b>Directeur administratif</b>	1	2 000,00 €	2 000,00 €	2 439,02 €	439,02 €	975,61 €
<b>PDG</b>	1	4 500,00 €	4 500,00 €	5 487,80 €	987,80 €	2 195,12 €
<b>Totaux</b>	<b>65</b>		<b>98 100,00 €</b>	<b>119 634,13 €</b>	<b>21 534,13 €</b>	<b>47 853,66 €</b>

8. Le 28 novembre N, votre société vend 70 actions de la S.A.S.U. LEROY pour un total de 3.500,00 €. Ces valeurs mobilières de placement avaient été acquises en octobre N-1 au prix unitaire de 54,00 €.

9. Le 30 novembre N, dernier jour ouvrable du mois, vous enregistrez les remises commerciales accordées selon les critères du point 4 (tableau des ristournes commerciales accordées aux professionnels).

### **Exercice n° 2 : Les écritures comptables de fin d'exercice**

Après avoir rédigé le tableau d'amortissement de la machine outil MO3 (mode dégressif – coefficient 1,75), présentez l'ensemble des écritures de fin d'exercice afférentes aux informations fournies.

Aux fins de réaliser les écritures d'inventaire de la société, les éléments suivants vous sont communiqués :



● État des immobilisations :

	Coût d'acquisition	Date d'acquisition	Durée d'amortissement	Type d'amortissement	Valeur nette au 31/12/n-1
Atelier principal	180 000,00 €	10/01/n-7	20	L	117 000,00 €
Atelier secondaire	47 000,00 €	01/07/n-5	20	L	36 425,00 €
Bâtiment mis en location	75 000,00 €	03/01/n-2	25	L	72 000,00 €
Ensemble machines outils MO1	59 300,00 €	10/01/n-7	10	L	17 790,00 €
Ensemble machines outils MO2	69 800,00 €	01/07/n-5	10	L	38 390,00 €
Machine outil MO3	58 391,25 €	20/11/n	5	D	
Matériel informatique	27 250,00 €	10/01/n-7	3	L	0,00 €
Mobilier de bureau	42 120,00 €	10/01/n-7	10	L	12 636,00 €
Voiture de direction	36 000,00 €	01/07/n-2	5	L	25 200,00 €
<b>Totaux</b>	<b>594 861,25 €</b>				<b>319 441,00 €</b>

● Le paiement de 2.700,00 €, correspondant à la mise en location de l'immeuble de bureaux pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier N+1 au 30 mars N+1, a été encaissé le 20 décembre N.

● Le 14 août N, vous avez appris que votre client, la S.A.R.L. LES BIBLIOPHILES DU LIMOUSIN, a été placée en redressement judiciaire. Il vous doit encore la somme de 24.275,00 €. Compte-tenu des éléments dont vous disposez à la date de fin d'exercice, vous estimez pouvoir récupérer 20 % de votre créance.

● La créance de 2.160,00 €, que vous déteniez à l'encontre de M. Jean BERNUCCI depuis le 12 octobre N-1 et qui avait fait l'objet d'une provision à hauteur de 75 %, a été recouvrée pour seulement 217,20 €. Votre directeur administratif vous informe de l'abandon des poursuites, compte-tenu des très faibles chances de recouvrement.

● Le 8 décembre N, vous avez réglé la facture n° 946745 de l'assureur ASSURTOUIT concernant vos locaux professionnels, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre N au 30 novembre N+1. Le montant s'élevait à 2.725,00 €.

● L'inventaire physique et la valorisation des stocks donnent les résultats suivants, que vous traduirez dans les écritures comptables :

Références	Stocks valorisés au 01/01/N	Stocks valorisés au 31/12/N
<b>Matières premières</b>		
MP1	12 300,00 €	11 550,00 €
MP2	7 520,00 €	7 500,00 €
MP7	375,00 €	200,00 €
<b>Totaux</b>	<b>20 195,00 €</b>	<b>19 250,00 €</b>
<b>Ouvrages achetés (marchandises)</b>		
LA-212	3 500,00 €	750,00 €
LA-325	2 100,00 €	1 500,00 €
LA-375	0,00 €	4 200,00 €
<b>Totaux</b>	<b>5 600,00 €</b>	<b>6 450,00 €</b>
<b>Ouvrages réalisés (produits finis)</b>		
L-10.1	12 200,00 €	0,00 €
L-101.1	1 000,00 €	300,00 €
L-150.3	7 500,00 €	225,00 €
E-201	150,00 €	175,00 €
E-214	265,00 €	120,00 €
<b>Totaux</b>	<b>21 115,00 €</b>	<b>820,00 €</b>

● Le 27 décembre N, votre entreprise a réceptionné des marchandises livrées par la SAS PAPIERS ET CARTONS DE LUXE, pour une valeur totale de 3.840,00 €. La facture n'a pas encore été envoyée par le fournisseur.

### Exercice n° 3 : Les documents de synthèse et la répartition du résultat

1. Rappelez succinctement ce que sont le principe de répartition du résultat net comptable et la notion de bénéfice distribuable.

2. Passez les écritures afférentes au bilan simplifié repris en annexe n° 1 et selon les décisions des actionnaires validées lors de l'assemblée générale dont voici un extrait :

« Le montant du résultat de l'exercice N s'élève à 455.061,00 €. Il a été décidé par l'assemblée générale de l'affecter :

- pour le pourcentage légal à la réserve du même nom ;
- au report à nouveau débiteur ;
- en dotation à la réserve spéciale pour 10 % du bénéfice distribuable ;
- aux dividendes à payer pour 40 % du bénéfice distribuable ;
- pour le solde au report à nouveau. »

3. En analysant le bilan (annexe n° 1) et le compte de résultat (annexe n° 2), présentez sous forme de tableau les seuils intermédiaires de gestion et calculez la capacité d'autofinancement de l'entreprise. Vous donnerez une définition de la CAF et rédigerez une petite note pour donner une interprétation des éléments obtenus par vos calculs.

## ANNEXE 1

ACTIF	Montants	PASSIF	Montants
<b>Actif immobilisé :</b>		<b>Capitaux propres :</b>	
- Immobilisations corporelles (valeurs nettes)	37 836,00 €	- Capital social (1 000 actions de 120 €)	120 000,00 €
- Immobilisations financières	120 000,00 €	- Réserve Légale	9 469,00 €
		- Réserve statutaire	10 000,00 €
		- Report à nouveau	-115 010,00 €
		- Résultat net de l'exercice	455 061,00 €
<b>Actif circulant :</b>		<b>Dettes :</b>	
- Stocks	26 520,00 €	- Emprunts et dettes assimilées	5 205,00 €
- Créances	42 569,00 €	- Fournisseurs	64 236,00 €
- Disponibilités	389 599,00 €	- Autres dettes	67 563,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>616 524,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>616 524,00 €</b>

## ANNEXE 2



N° 10167 \* 05

Formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des impôts).

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. 1

Désignation de l'entreprise :		SARL UMJETNOST							
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	724 263	FB	0	FC	724 263	754 963	
	Production vendue	FD	2 863 202	FE	124 250	FF	2 987 452	2 456 213	
	biens*								
	services*	FG	0	FH	0	FI	0	0	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	3 587 465	FK	124 250	FL	3 711 715	3 211 176	
	Production stockée*					FM	-20 295	7 524	
	Production immobilisée*					FN			
	Subvention d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 620	245	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 800	10 800	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 703 840	3 229 745	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	354 963	299 451	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-850	-145	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	542 987	412 633	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	945	2 146	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	142 631	130 563	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	15 237	13 145	
	Salaires et traitements*					FY	1 435 596	1 365 452	
	Charges sociales (10)					FZ	530 832	420 694	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :					GA	42 078	38 672
		- dotations aux amortissements*					GB		
		- dotations aux provisions *					GC	19 420	1 620
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GD		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE			
Autres charges (12)					GF	3 083 839	2 684 231		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	3 083 839	2 684 231	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	<b>620 001</b>	<b>545 514</b>	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 567	5 741	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	2 456		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	965	126	
Total des produits financiers (V)						GP	7 988	5 867	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 250	6 236	
	Différence négative de change					GS		1 294	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	280	4 521	
Total des charges financières (VI)						GU	7 530	12 051	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>458</b>	<b>-6 184</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>						GW	<b>620 459</b>	<b>539 330</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise :		SARL UMJETNOST	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	1 943 124
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 943 124
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>-1 943 -124</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	19 500 9 750
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	143 955 97 549
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL	<b>3 711 828 3 235 612</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM	<b>3 256 767 2 803 705</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>455 061 431 907</b>
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	3 600 3 600
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
Pertes sur créances irrécouvrables		1 943	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**OPTION C : Économie**

La relance de la croissance en Europe passe-t-elle par une dérégulation du marché du travail ?

---

**OPTION D : Droit**

Comment le droit organise-t-il l'activité économique en France ?

---

**OPTION E : Géographie économique**

La Russie : un État-continent entre puissance et fragilité.

---